

**Commune de LIGINIAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal en date du **3 avril 2026** à 20h00 selon convocation en date du 30 mars 2026

Président : M MANZAGOL Jean

Présents : M MANZAGOL - Mme MINARD - M TRONCHE - Mme BARRAUD - M VERNIENGEAL - Mmes CHINAL - DUBOIS - PINSON - OULD SAÏD - Mrs BOUILHAC - VALADE - Mme VIGNAL - Mrs BIVERT - HUMANN

Absents excusés : M FAVRE (a donné procuration à Mme MINARD)

Secrétaires de séance : Mmes BARRAUD Prescillia et PINSON Anne-Marie

**Délibération N°2026-026 : Election des membres du CCAS**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 27 mars 2026, le conseil municipal a délibéré pour fixer le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS à 5 membres élus et 5 membres extérieurs. Il convient donc de procéder à l'élection des 5 membres élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Le maire expose que conformément au décret n° 562 du 6 mai 1995, relatif aux centres communaux d'action sociale, la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste. Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste A : Prescillia BARRAUD, Hélène CHINAL, Anne-Marie PINSON, Pierre-André TRONCHE, Maryline OULD SAÏD

Liste B : Frédéric BIVERT, Isabelle VIGNAL, Jean-René HUMANN

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

a-Nombre de membres présents :	14
b-Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) :	15
c-Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
d-Nombre de suffrages blancs :	0
Nombre de suffrages exprimés : (b-c-d=) ...	15

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir = 3

Ont obtenu

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste A	12	2	0.4	0
Liste B	3	0	0.6	1

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Mme Prescillia BARRAUD

Mme Hélène CHINAL

Mme Anne-Marie PINSON

M. Pierre-André TRONCHE

M. Frédéric BIVERT

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le 09/04/2026

ID : 019-211911300-20260403-DCM2026026-DE



Certifié conforme par Jean MANZAGOL, Mairie de LIGINIAC, le 3 avril 2026.  
Au registre sont les signatures

